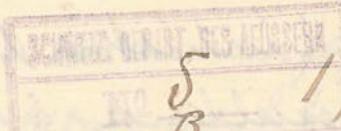


Légation de Suisse  
en  
France.

N° 2/92



5 171  
B  
12. P 93

Paris, 4, rue Cambon, le 10 Février 1892

( Prière de rappeler le numéro ci-dessus )

Confidentiel

Monsieur le Conseiller fédéral

Le Ministre des Affaires Etrangères mi a dit que d'après les nouvelles qui il avait reçues, l'opinion publique en Suisse était de plus en plus excitée contre la France à raison du nouveau Tarif douanier et mi a demandé si mes informations concordaient avec les siennes.

J'ai répondu à M. Tribot que j'étais sans nouvelles officielles, mais que d'après de nombreuses communications privées, il n'y avait pas d'illusions à se faire sur la violence du courant qui pousse le Conseil fédéral à la guerre de tarifs à telle époque. J'ai exposé que des Députés aux Chambres fédérales appartenant aux parties de la Suisse qui ont mis en mouvement l'été dernier le référendum contre le nouveau Tarif fédéral des douanes mi avaient dépeint leurs électeurs comme résolus aujourd'hui à la guerre de tarifs; mi un des représentants

Bm

Département fédéral  
des Affaires Etrangères  
Division du Commerce  
à Berne

öffentl. Meinung  
in der Schweiz. Wünschen  
der Fachhändl. Ideen  
in Frankreich  
italien



les plus notables de l'industrie des soieries, libre échangiste par excellence, à Nîmes, n'avait montré des lettres absolument belliqueuses de ses confrères. Quant aux manifestations de la presse, elles ont un caractère d'unanimité et de vivacité incontestable, et quelquesunes dépassant absolument les limites raisonnable, en donnant un caractère personnel à leurs polémiques. — Dans ces conditions les négociations seront difficiles non pas seulement à Paris, à cause du Parlement français, mais en Suisse à cause de l'opinion publique suisse.

M. Ribot estime qu'en France, dans le public et dans le Parlement, les idées de modération ont incontestablement gagné du terrain; il voit que si l'on s'en tient aux industries spécialement suisses, il y a des chances d'aboutir ici; il serait bien regrettable qu'en allant au-delà et en exagérant ses demandes la Suisse compromît tout. — M. Ribot estime aussi qu'il n'y a pas d'intérêt à aller trop vite et qu'en France tout au moins, on gagne

du terrain en gagnant un peu de temps. — Le Ministre a ajouté que l'ambassade de France à Berne avait reçu du Conseil fédéral l'avis qu'il avait l'intention de provoquer l'examen de divers articles du Tarif minimum ; il a chargé M. Drago, venu ici pour l'enterrement de son père et qui regagne ce soir son poste, de répondre au Conseil fédéral, qui il attendrait les observations écrites de la Suisse, qu'il les ferait examiner et qui ensuite il pourrait y avoir lieu à l'envoi à Paris de commissaires. — M. Ribot m'a donné à entendre que l'ambassadeur de France à Berne lui avait représenté l'état de l'opinion publique en Suisse sous les mêmes couleurs que moi.

Dans la visite qu'il m'a faite hier M. Drago avait l'air fort impressionné et inquiet de l'état de l'opinion chez nous et inclinait même à le considérer comme dangereux pour une entente finale ; je ne lui ai pas caché que j'avais personnellement les mêmes craintes, attendu que dans l'état actuel des esprits ce serait une erreur stratégique et tactique de demander trop et trop vite ; j'ai insisté aussi sur l'opportunité

de mener les pourparlers avec beaucoup de  
discretion, pour ne pas provoquer l'organisation  
des résistances.

L'est avec une bien grande impatience  
que j'attends le résultat de vos laborieuses  
négociations avec l'Italie ; au point de vue  
des négociations franco-allemandes il serait bien  
désirable que vous puissiez nous entendre  
avec les Italiens, car si nous voulons nous  
accorder le luxe d'une guerre de tarifs,  
il vaut mieux n'en avoir que sur une  
seule frontière. Comme je vous ai plaint tous  
ces temps-ci au sujet de vos multiples champs  
d'activité. Espérons que la fin des pourparlers  
de Trieste vous permettra de nous donner aussi  
un peu plus souvent de vos nouvelles, dont la  
force des choses nous a quelque peu privés dans  
les derniers temps.

Agiez, Monseigneur le Conseiller fédéral, les  
nouvelles assurances de ma haute considération

M'lein day & d'autre  
députés qui j'ai vu récemment m'ont  
donné des détails utiles & intéressants  
sur l'état des affaires ici day le parlement  
& le public. Ce sera pour demain.

Le Ministre de Vizier

Leroy